



FICHE DE RENSEIGNEMENTS – SAISON 2024/2025
ASMBELFORT JUDO



INFORMATIONS

- Espèce ou Chèque (à l'ordre de l'ASM Belfort Judo) : n°
- Paiement en ligne Helloasso
- Certificat médical
- Dojo :
- Grade: BL - BL/J - J - J/O - O - V - V/B - B - M - CN

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

NOM – PRENOM (Responsable légal)		

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE (Pour les mineurs uniquement)

NOM DU MEDECIN TRAITANT :

N° DE SECURITE SOCIALE :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX (Allergies – Traitement – Autres) :

En cas d'urgence j'autorise à procéder à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant en cas d'accident ou d'incidents dont mon enfant pourrait être victime lors d'un entraînement, d'un stage sportif ou de tous déplacements organisés ou encadrés par l'association ASM Belfort Judo.

Signature des parents ou du représentant légal

Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

ASM Belfort Judo

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet et les réseaux sociaux de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) En contrepartie l'ASM Belfort Judo s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

Signature des parents ou du représentant légal

Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »





AUTORISATION PARENTALE (Pour les mineurs uniquement)

Je soussigné (nom + prénom du représentant légal)autorise mon fils/fille.....à pratiquer le judo au sein de l'ASM Belfort Judo pour la saison 2024/2025.

*Signature des parents ou du représentant légal
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »*

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1- Responsabilité des parents

Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à l'arrivée du professeur et après la fin de séance. Les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'au dojo et venir les chercher aux horaires de fin de cours. Les parents doivent également s'assurer que le professeur soit présent avant de laisser leurs enfants.

Article 2 – Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription se compose des documents suivants (une fiche d'inscription, le formulaire de licence FFJDA, la cotisation du club et un certificat médical). Le certificat médical est valable pendant 3 ans. Le licencié doit simplement remplir un questionnaire de santé tous les ans sur son espace licencié.

Article 3 – Cotisation et cours d'essai

Elle se compose du coût de la licence de la fédération française de judo, de l'adhésion du Dojo à l'ASM Belfort Judo. Avant toute nouvelle inscription, il est proposé deux cours d'essai, offert par le club. Pour les familles, un tarif dégressif est appliqué sur la somme totale des cotisations. Pour la rentrée 2024/2025, le dispositif « Pass'sport » est accepté. Le règlement de la cotisation est possible en plusieurs fois sans frais (Merci de marquer la date d'encaissement au dos de chaque chèque).

Article 4 – Licences France Judo

Le formulaire de licence pour les nouveaux licenciés et les renouvellements de licences seront à compléter après réception d'un lien de la part de « France Judo » sur votre adresse électronique. Le coût de licence est de 41€ par personne.

Article 5 – Respect

Les parents ne sont pas tolérés aux abords du tatami pour respecter le bon déroulement de la séance.

Chaque adhérent s'engage à respecter les autres adhérents, la propreté des locaux et l'état du matériel.

Chacun s'engage à être ponctuel aux séances et à récupérer leurs enfants à l'heure prévue. Il convient également de prévenir l'enseignant en cas d'absence ou de blessure.

*Signature de l'adhérent, des parents ou du représentant légal pour les mineurs
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »*